



Lot de copropriété fantôme

Par **zimzim**, le **05/06/2012** à **13:16**

Bonjour,

Dans un vieil immeuble parisien, notre copropriété est confrontée à un problème étrange: certains copropriétaires détiennent des lots inexistants.

Ainsi, le fisc leur réclame une taxe sur logement vacants pour des logements... qui n'existent pas!

Problème: je ne trouve nul part la procédure à suivre pour faire "annuler" de tels lots, et surtout pour apporter la preuve de ce que j'avance au fisc, à part en les invitant à venir dans l'immeuble constater que tous les logements sont occupés, et que les lots dont sont crédités certains propriétaires ne correspondent à rien!

Par **Afterall**, le **05/06/2012** à **22:37**

L'état descriptif de division est-il à jour ? Demandez en une copie au Syndic ou à la Conservation des hypothèques...